
Entraves aux théories et aux activités du mouvement pour le contrôle des naissances en France et aux États-Unis (1873-1940)

Impeding the Birth Control Movement Theories and Activities in France and the United States (1873-1938)

Fatma Ramdani



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/2890>

DOI : 10.4000/itineraires.2890

ISSN : 2427-920X

Éditeur

Pléiade

Référence électronique

Fatma Ramdani, « Entraves aux théories et aux activités du mouvement pour le contrôle des naissances en France et aux États-Unis (1873-1940) », *Itinéraires* [En ligne], 2015-2 | 2016, mis en ligne le 15 février 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/2890> ; DOI : 10.4000/itineraires.2890

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Itinéraires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Entraves aux théories et aux activités du mouvement pour le contrôle des naissances en France et aux États-Unis (1873-1940)

Impeding the Birth Control Movement Theories and Activities in France and the United States (1873-1938)

Fatma Ramdani

- 1 Dès la fin du XIX^e siècle, le mouvement pour le contrôle des naissances s'inscrit comme un projet social révolutionnaire qui souhaite le renversement de l'ordre existant et la défense des libertés fondamentales, y compris celles des femmes. Devant l'essor de ce mouvement, dont la diffusion des idées traverse les frontières pour offrir une nouvelle vision du monde, les forces conservatrices aux États-Unis et en France réagissent de manière intransigeante. Elles mettent en place des lois répressives dès 1873 aux États-Unis et en 1920 en France. Elles s'acharnent sur les principaux militants et militantes du mouvement dont les discours contestataires menacent le capitalisme émergent, le poids de l'Église et le pouvoir masculin. Le sort réservé à l'ensemble des principaux acteurs néo-malthusiens est identique dans les deux pays. Censures des publications, perquisitions, amendes, procès répétitifs, poursuites judiciaires, arrestations et peines d'emprisonnement sont autant de formes de blocage qui visent à enrayer le mouvement.
- 2 Alors que la loi Comstock sévit aux États-Unis, Margaret Sanger (1879-1966), qui deviendra la pionnière du mouvement pour le contrôle des naissances aux États-Unis, cherche à contourner la loi. Elle décide de se rendre sur le Vieux Continent pour s'inspirer des stratégies et pratiques de ses homologues européens. L'accès aux archives de cette dernière et plus précisément ses échanges épistolaires avec les principaux militants néo-malthusiens français, pendant la période durant laquelle les deux mouvements sont bâillonnés, nous ont permis d'élargir notre regard et de remettre en cause certaines idées communément admises sur les mouvements pour le contrôle des

naissances français et américain (Green 2002 : 127). L'analyse des courriers démontre clairement que les principaux acteurs et actrices des mouvements néo-malthusiens se sont soutenus mutuellement et ont œuvré de manière souterraine pour contrecarrer les lois répressives. De même, les voyages des principaux protagonistes au-delà des frontières nationales, leurs participations à des conférences internationales, la circulation d'une littérature souterraine prolifique et une solidarité transnationale corroborent l'hypothèse selon laquelle les militants des deux pays ont tissé des liens et partagé des expériences communes. Se nourrissant ainsi du transfert international de l'action, ils parviennent à mettre en place une panoplie de stratégies de résistance et d'opposition aux lois répressives.

- 3 Il nous a donc semblé opportun d'aborder l'évolution des mouvements néo-malthusiens français et américain sous l'angle non seulement de la comparaison, méthode qui a rencontré un certain engouement à partir des années 1980, mais aussi de l'histoire croisée qui, depuis le milieu des années 1990, s'intéresse davantage aux interactions, aux différentes formes d'échange, aux transferts culturels et aux « histoires connectées » (Baby et Zancarini Founel 2002 : 5-7). En nous appuyant sur cette méthode et à partir de l'analyse des courriers étudiés, l'article visera à démontrer que l'adoption de lois qui cherchent à paralyser les progrès d'un mouvement va donner lieu à une multiplication d'échanges formels et clandestins, à des phénomènes d'influence successifs et réciproques. Loin d'enrayer l'essor du mouvement pour le contrôle des naissances, les lois répressives vont, au contraire, contribuer à son développement. Les collaborations forgées vont consolider le mouvement américain et encourager le mouvement français à tenter de poursuivre ses activités malgré la sévérité des lois répressives.
- 4 Au travers de l'histoire croisée, nous nous proposons d'analyser les mouvements les uns par rapport aux autres. Quels types de rapprochements s'opèrent et entre quels protagonistes ? À quel moment ces diverses interactions ont-elles lieu ? Dans quelle mesure ces interactions vont-elles influencer sur les trajectoires de chacun des mouvements ? Les correspondances nous aideront à « reconnecter » des histoires qui semblent en apparence séparées et démontrer qu'elles ne sont pas le seul résultat d'une histoire spécifique cantonnée à un espace national (Werner et Zimmermann 2004). La première partie de l'article analysera les contextes nationaux. Une comparaison des évolutions démographiques, politiques, économiques, sociales et culturelles nous aidera à mieux comprendre les différences et similitudes de réactions au mouvement pour le contrôle des naissances dans les deux aires concernées. La seconde partie expliquera la teneur des lois répressives dans chacun des pays à partir de l'analyse des diverses formes de censure à l'encontre des principaux *leaders* des mouvements. Elle tentera de mettre en exergue les influences réciproques à partir de quelques exemples représentatifs de stratégies de contournement des lois utilisées par les principaux protagonistes dans les deux pays.

Des lois répressives : résultat d'un mouvement en plein essor

- 5 Quel est le paysage social à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis et en France ? Dans le contexte de l'industrialisation, le mouvement ouvrier devient l'une des forces politiques et sociales et le syndicalisme s'affirme comme un acteur clef. De plus, les ouvriers cherchent à améliorer leurs conditions de vie et sont en quête d'informations

anticonceptionnelles. La littérature néo-malthusienne répond à ce besoin et rencontre un vif succès. Parallèlement, l'entrée des femmes dans le monde du travail menace la famille traditionnelle et les éloigne de leur devoir divin, à savoir leur fonction reproductrice. Dans une Amérique et une France où le poids de l'Église reste prégnant, les revendications émancipatrices des féministes inquiètent les moralisateurs, d'autant plus que les deux pays partagent une caractéristique commune en matière démographique : une baisse de la fécondité chez les classes supérieures et un recours à l'avortement de plus en plus pratiqué. À une période où la population est vue comme source de richesse et la dénatalité comme dépravation des mœurs, ces questions démographiques que sont l'avortement, la contraception, la maternité et qui relèvent du privé et de l'intime, alimentent le débat autour de la question de l'intervention de l'État. Dans les deux pays, l'Église et ses représentants que Gabriel Giroud (1870-1945), l'un des militants néo-malthusiens français les plus actifs, nommera « les partisans de l'obscurantisme, des puissances de réaction, des fauteurs de misère physique et morale » cherchent à régir les comportements privés pour enrayer cette évolution (Hardy, 12 mai 1929)¹.

Le contexte américain : menace contre la race blanche

- 6 Aux États-Unis, le pays connaît une formidable expansion économique, conséquence directe de la révolution industrielle. Les découvertes techniques et scientifiques remodelent entièrement ce pays immense au potentiel économique énorme. La surpopulation n'est pas vue comme une menace, mais plutôt une richesse, un atout pour le capitalisme émergent. Les États-Unis ont besoin d'une main-d'œuvre importante dans tous les secteurs d'activité. Depuis le milieu du XIX^e siècle, la politique de la porte ouverte fait place à une immigration de plus en plus contrastée d'un point de vue linguistique, religieux, culturel et économique. Néanmoins, le triomphe du capitalisme repose sur cette nouvelle immigration hétérogène. La seconde vague d'immigration qui débute dans les années 1865-1870 commence à attiser un sentiment de xénophobie latent et laisse poindre une menace sur la race anglo-saxonne. En effet, les données démographiques indiquent une baisse de la natalité chez les couches supérieures de race blanche, mais un taux de natalité élevé chez les Afro-américains et nouveaux immigrants. En fait, dès 1855, le taux de natalité de la population d'immigrants irlandais de confession catholique était deux fois plus élevé que celui des femmes blanches protestantes nées aux États-Unis. Ces changements démographiques entraînent de multiples textes et déclarations relatives « à la mort de la race blanche » (Merchant 2005 : 21). Le contrôle des naissances est alors perçu comme une idéologie qui menace la suprématie « yankee ». Quels sont les facteurs responsables de la baisse de la population anglo-saxonne et comment enrayer cette évolution ?
- 7 Depuis le milieu des années 1830, les premiers ouvrages néo-malthusiens, fruits des intellectuels, scientifiques et libres penseurs à la littérature prolifique, circulent aux États-Unis². Les ouvrages *Moral Physiology* de Robert Dale Owen (1801-1877), *The Fruits of Philosophy* de Charles Knowlton (1800-1850), publiés respectivement en 1831 et en 1832, sont précurseurs en matière de diffusion de l'information sur la limitation des familles et la sexualité³. Ces deux auteurs s'appuient sur les théories malthusiennes. Toutefois, à l'inverse de Malthus, entièrement opposé à la contraception, ces intellectuels en font leur cheval de bataille⁴. Leurs ouvrages ne s'intéressent pas uniquement à la question de la surpopulation et de ses conséquences, mais insistent davantage sur l'épanouissement des

individus, hommes et femmes, prônent l'amour libre, autant de sujets encore tabous à l'époque. Pour autant, ces publications rencontrent un vif succès auprès de l'opinion publique et semblent avoir un impact sur la jeune nation à un moment charnière de son développement. Synonymes de perversion des mœurs et des consciences, ces ouvrages représentent donc un danger national. Pour mettre fin à la circulation de ces idées jugées immorales, une mise en garde contre leurs auteurs s'impose. Une première censure contre l'ouvrage à succès de Knowlton, *The Fruits of Philosophy or The Private Companion of Young Married Couples*, se veut servir d'exemple⁵. Un premier procès en 1832 le condamne à trois mois de travaux forcés. Néanmoins, l'ouvrage continue de circuler et connaît plusieurs éditions, et ce même après le décès de Knowlton, preuve que ces questions intéressent la population américaine.

- 8 Par ailleurs, les médecins véhiculent également leur inquiétude de voir la souche anglo-saxonne et protestante se diluer dans une population immigrée de plus en plus hétérogène. Ils commencent à exprimer l'idée selon laquelle la population américaine de souche blanche est en voie de disparition. Les médecins s'emparent alors de la question de la pratique de plus en plus répandue de l'avortement pour mettre en exergue la dénatalité de la population blanche⁶. Dès 1857, l'American Medical Association (AMA) lance une campagne pour l'interdiction totale de l'avortement (Merchant 2005 : 80). Déjà en 1840 des mouvements anti-avortement inspirés par le nativisme et la peur de l'étranger avaient commencé à s'organiser (Royot 2010 : 101). Si dans un premier temps, les médecins avancent les arguments du danger sur la vie des femmes, leur discours devient de plus en plus moralisateur au fil du temps.
- 9 Aux États-Unis, Anthony Comstock (1844-1915), membre ultra-puritan du Congrès américain et membre de la New York Society for the Suppression of vice, imprégné de l'idéologie victorienne et puritaine, se veut être le représentant de l'ordre moral. L'alcoolisme, la prostitution, l'avortement, le contrôle des naissances, la pornographie sont autant de maux qu'il faut éradiquer de la société américaine. Déterminé à mener une bataille contre ces fléaux, il parvient à convaincre le Congrès américain de voter une loi qui mettrait fin à la circulation de toute littérature obscène. En 1873, la loi Comstock est adoptée. Elle cherche à réduire au silence les auteurs et leurs nouvelles théories sur la sexualité. La section 211 de la loi interdit l'envoi postal de tout matériel « obscène » (les contraceptifs entrant dans la catégorie). Elle proscrie également la diffusion, y compris postale, de tout tract à caractère informatif présentant la contraception ou faisant référence à l'avortement. Toute personne qui enfreint la loi est passible d'une peine maximale d'emprisonnement de cinq ans et/ou d'une amende allant jusqu'à cinq mille dollars (Craig 1975 : 149). En pénalisant non seulement la distribution de moyens contraceptifs, mais surtout l'information anticonceptionnelle, l'objectif ultime de la loi Comstock est de bâillonner toute libre expression dans ce domaine. La crainte de répression ralentit aussitôt la production d'ouvrages spécialisés sur les questions du mariage ou de l'éducation sexuelle (Van De Walle et De Luca 2006 : 531).
- 10 Ainsi, aux États-Unis, l'adoption de la loi Comstock est avant tout le résultat de considérations sociales et morales. La crainte d'un déséquilibre de la population d'origine anglo-saxonne et puritaine au profit d'une population plus hétérogène ainsi que les nouvelles pratiques procréatives ébranlent le conformisme et éveillent la contre-attaque des moralisateurs. Au moment où la répression s'installe aux États-Unis, le débat démographique s'implante en France. Quelles en sont les principales caractéristiques ?

Quels sont les facteurs qui expliquent un tel écart chronologique entre la loi Comstock et les lois répressives qui ne sont adoptées qu'en 1920 ?

Le contexte français : la dénatalité ou crime contre la nation

- 11 En France, le XIX^e siècle a été marqué par une succession de régimes politiques et de tensions. Le Second Empire fait entrer le pays dans l'ère industrielle, ce qui entraîne de profonds bouleversements sociétaux et requiert également une main-d'œuvre plus importante et bon marché. L'industrialisation donne naissance à une nouvelle classe sociale, la classe ouvrière, qui face à un patronat conservateur, s'organise autour de syndicats, plus revendicatifs et révolutionnaires qu'aux États-Unis. À l'inverse des syndicats américains réformistes, le syndicalisme français fait de la lutte de classes son cheval de bataille. Les ouvriers, parmi lesquels une frange anarchiste, s'unissent au sein de partis politiques. Deux idéologies, le socialisme et le communisme, se proposent de remédier aux injustices sociales. La législation interdit le travail des enfants et la main-d'œuvre ouvrière française recourt aux femmes et aux immigrés. À l'instar de leurs homologues américains, les natalistes français craignent que leur pays ne devienne une nation de métis et font également référence au suicide de la race (Guerrand 1971 : 40). Parallèlement, le pays a également besoin de peupler son immense empire colonial. Aussi dès la fin du XIX^e siècle, les évolutions politiques et démographiques commencent à implanter le discours nataliste dans la société française.
- 12 En 1870, alors que la France vient de subir une défaite dans le conflit franco-prussien, les autorités françaises sont alertées par les données démographiques alarmantes. En effet, les recensements de la population indiquent un ralentissement de la croissance démographique à l'inverse de certaines nations européennes rivales (la France est passée du deuxième rang parmi les grandes puissances en 1851 au quatrième rang en 1871 dépassée par la Russie et l'Allemagne et au cinquième rang en 1914, à la veille du premier conflit mondial). Entre 1800 et 1914, la fécondité se réduit de 40 % (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel 2012 : 15). Or depuis 1876, Paul Robin (1837-1912) a lancé le mouvement néo-malthusien en France. Vingt ans plus tard, en 1896, il fonde la Ligue pour la régénération humaine et son mensuel *Régénération*. Secondé par ses disciples – son gendre Gabriel Giroud (1870-1945), Eugène Humbert (1870-1944) et la femme de ce dernier, Jeanne Humbert (1890-1906), ainsi que par quelques féministes anarchistes, parmi lesquelles Marie Huot (1846-1930), Nelly Roussel (1878-1922) et Madeleine Pelletier (1874-1939), Paul Robin donne un véritable élan au mouvement qui atteint son apogée lorsque la Première Guerre mondiale éclate⁷. Les multiples publications – pamphlets, brochures, périodiques et ouvrages, promeuvent la limitation des familles comme outil de lutte contre la tyrannie des oppresseurs et comme instrument d'émancipation des femmes⁸. Citons parmi les nombreuses publications, *La Question sexuelle* (1876), *Sœurs, bien-aimées* (1896), un pamphlet traduit du néerlandais *Moyens d'éviter les grandes familles* par Paul Robin, une brochure *Moyens d'éviter la grossesse* (1909) par Gabriel Giroud, vendue à des milliers d'exemplaires et réimprimée en 1914, ou encore la revue *Génération Consciente* (1909) fondé par Eugène Humbert. Tous ces ouvrages rencontrent un vif succès auprès du milieu ouvrier et féministe anarchiste.
- 13 Or dans une France marquée par l'idéologie catholique et par le souci de survie de la race française, le mouvement nataliste, qui regroupe des bourgeois, moralistes catholiques et conservateurs réactionnaires de la classe dirigeante, se mobilise et s'organise

parallèlement pour faire contrepoids au mouvement néo-malthusien. En 1883, la Ligue pour le relèvement de la moralité publique est fondée et fait de la lutte contre la pornographie sa priorité. En 1896, Jacques Bertillon (1851-1922), statisticien démographe et médecin de formation, fonde l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française dont l'objectif est d'informer la population et les pouvoirs publics des dangers de la dénatalité en France. En 1898, le mouvement nataliste pousse les pouvoirs politiques à voter une loi qui réprime les outrages aux bonnes mœurs. La propagande néo-malthusienne est de ce fait assimilée à de la pornographie et les activités néo-malthusiennes deviennent délictuelles. En 1905, la loi de séparation des églises et de l'État confirme la montée de l'anticléricalisme et alimente encore davantage l'inquiétude des moralistes. Ces derniers se sentent impuissants à résoudre la crise morale dont ils considèrent le néo-malthusianisme être l'un des agents (Pavard *et al.* 2012 : 24).

- 14 Enfin, comme aux États-Unis, la pratique de l'avortement est entrée dans les mœurs françaises. Pourtant, en France, l'avortement est considéré comme un « crime » d'après l'article 317 du Code pénal de 1810. Il punit de réclusion les femmes qui se sont livrées à des manœuvres abortives et aux travaux forcés les médecins qui les ont aidées. Néanmoins, en raison de considérations sociales, les jurys sont cléments envers les accusé(e)s et les femmes avortées en particulier. Entre 1880 et 1910, en moyenne, 72 % des verdicts se soldent par des acquittements. Des propositions de lois sont débattues mais leur étude est interrompue en raison de l'entrée de la France dans le premier conflit mondial.
- 15 Le traumatisme de la Première Guerre mondiale et ses 1 400 000 morts, en majorité de jeunes hommes, renforce le poids des natalistes qui accusent la propagande néo-malthusienne d'encourager l'avortement et de favoriser la dépopulation, véritable péril national. La crainte d'un nouveau conflit, que les traités de paix laissent envisager, renforce le discours sur le déséquilibre entre les populations française et allemande et le repeuplement de la France devient une question vitale. Les natalistes se transforment en ennemis implacables des partisans du contrôle des naissances et sont plus que jamais déterminés à instaurer un cadre juridique et législatif répressif. Appuyés par nombre de politiciens et membres de la classe dirigeante, leur *lobbying* finit enfin par porter ses fruits. La chambre des députés, surnommée alors la « chambre bleue horizon » vote par 500 voix contre 53 voix la loi du 31 juillet 1920. Elle interdit la vente de moyens contraceptifs⁹. Elle punit d'amendes et de peines de prison toute propagande anticonceptionnelle. Elle cherche ainsi à ruiner les efforts entrepris dans le domaine de l'accès à l'éducation sexuelle. La loi prend un caractère plus répressif en mars 1923. Elle change la qualification juridique de l'avortement, ce dernier n'étant plus qualifié de crime mais de délit. Il s'agit de rendre la répression plus efficace. Les accusé(e)s sont jugés par des tribunaux correctionnels devant des juges professionnels, et non plus devant un jury plus sensible. Les peines deviennent plus sévères et peuvent aller d'un à cinq ans de prison. Ces lois dites scélérates cherchent à entièrement bloquer le mouvement néo-malthusien en France. Deux ans après l'adoption de la loi de 1923 sur l'avortement, Eugène Humbert résume à Margaret Sanger en quelques termes succincts la portée des lois répressives : « un silence de mort plane sur toutes les questions d'émancipation sexuelle, de prophylaxie anti-conceptionnelle » (E. Humbert, 15 juin 1925). Ce courrier prémonitoire annonce que, face à l'union sacrée des natalistes qui articulent leur discours autour de la survie de la nation, les jours du mouvement néo-malthusien français sont comptés.

- 16 Dans les deux pays, les lois répressives sont votées car elles cherchent à mettre fin à de nouvelles pratiques en matière de procréation, et ce, d'autant plus que les discours en faveur du contrôle des naissances ont un impact sur les populations respectives. Dès lors, la liberté de procréation des femmes représente un danger pour la domination masculine et devient un enjeu politique majeur.

Une ère nouvelle : l'émancipation des femmes

- 17 Dans les deux pays étudiés, l'une des particularités commune du mouvement pour le contrôle des naissances est la place qu'il accorde aux droits des femmes et celle qu'occupe une frange féministe radicale dans le développement de son discours théorique. En effet, le mouvement pour le contrôle des naissances est principalement porté par des féministes anarchistes qui n'hésitent pas à parcourir les espaces nationaux et internationaux pour faire inscrire à l'ordre du jour un discours plus global. Ces féministes radicales, alors minoritaires au sein du mouvement féministe dominant principalement préoccupé par la question du suffrage des femmes, s'intéressent à des questions jugées encore taboues, telles la maîtrise de leur corps ou la maternité volontaire¹⁰. Les concepts novateurs véhiculés par le mouvement pour le contrôle des naissances remettent en cause le pouvoir des hommes sur les femmes. Les militants néo-malthusiens ne se contentent pas de théoriser : ils cherchent à institutionnaliser de nouvelles pratiques dans le domaine de la sexualité. Ils ont un programme d'action clair : mettre à la disposition des individus et des femmes en particulier les moyens contraceptifs alors disponibles afin de libérer les femmes d'une maternité aliénante (Robin 1906 : 38).
- 18 Paul Robin, dans « Libre amour, libre maternité » (1902) conseille à la femme d'avoir « la science et la puissance de n'être mère que quand elle l'aura résolu après mûre réflexion¹¹ ». Il perçoit la science comme instrument libérateur des femmes (Demeulenaere-Douyère 1994 : 311). Madeleine Pelletier avance l'idée que la libre maternité est un remède à l'oppression des femmes et une mesure protectrice pour leur bien-être et épanouissement (Pelletier 1913). Nelly Roussel invoque pour elle et l'ensemble des femmes le droit « de disposer librement de nos flancs » (Accampo 2006). Lors de l'un de ses procès, l'Américaine Emma Goldman (1869-1940), dont nous développerons l'action dans notre seconde partie, déclare : « Si c'est un crime d'œuvrer pour une maternité heureuse et des enfants sains, je suis heureuse d'être considérée comme une criminelle¹². » Quant à Margaret Sanger, son programme d'action est de « libérer les femmes de l'esclavage biologique » (Coigney 1969 : 67).
- 19 Le discours néo-malthusien dérange car il implique une rébellion des femmes envers ce qui est considéré comme leur devoir naturel et biologique : la maternité. Or dans les deux pays, la maternité reste largement contrôlée par les instances religieuses et médicales, toutes deux investies d'un pouvoir moral. L'Église juge que la pratique du contrôle des naissances symbolise le péché. Comme le souligne Emma Goldman (1931 : 42), les forces religieuses ne comprennent la question qu'en termes de plaisir de la chair. Quant au milieu médical, celui-ci reste très conservateur, peu enclin à ce que les féministes s'emparent de la question de la maternité. En tant que principaux dépositaires des connaissances dans le domaine, nombre de médecins n'hésitent pas à nier des évidences et pour certains, à avancer des théories erronées. La contraception est dangereuse, voire mortifère. D'autres vont jusqu'à affirmer que le refus de ne pas avoir d'enfants peut conduire à la dégénérescence des organes de la reproduction. Les médecins tendent à

culpabiliser les femmes de leur volonté d'émancipation. Madeleine Pelletier, elle-même médecin, s'insurge contre les propos du professeur Doleris, membre de l'Académie de médecine, qui dans son ouvrage *Néo-malthusianisme, maternité, féminisme et éducation sexuelle* publié en 1918, estime que le devoir de la femme est de poursuivre « l'œuvre de sa vie, de civilisation et d'avenir : enfanter, encore enfanter, toujours enfanter » (cité dans Maignien et Sowerwine 1992 : 214). À l'évidence, dans les deux pays, les lois répressives cherchent à réduire la liberté reproductive des femmes et à préserver le pouvoir des hommes.

- 20 À ce stade de l'analyse, il nous faut nous interroger sur l'impact des lois répressives sur les militantes et militants. À partir de l'analyse de quelques correspondances entre Margaret Sanger et les principaux protagonistes du mouvement néo-malthusien français, nous allons tenter de révéler un nouveau regard sur les lois répressives en montrant dans quelle mesure celles-ci ont marqué les trajectoires des deux mouvements. Alors que sévissent les lois répressives dans les deux pays, le mouvement américain prend une nouvelle dimension sous l'impulsion de Margaret Sanger après le séjour de cette dernière en Europe. Sanger reconnaît en particulier l'influence incontestable des Français. Comment les militants des deux pays se sont-ils regroupés en réseaux pour tenter de contrecarrer les effets des lois répressives ? À quel moment leur rapprochement a-t-il permis la construction de la pensée néo-malthusienne, la distribution de moyens contraceptifs ou encore l'ouverture de cliniques ? En d'autres termes, comment se sont-ils organisés pour faire avancer leur mouvement tandis que ce dernier était muselé ?

Impact des lois répressives et stratégies de contre-mobilisation

- 21 Lorsqu'au tout début du xx^e siècle, la France prend la tête du mouvement néo-malthusien international, Emma Goldman et Margaret Sanger, deux militantes américaines qui s'intéressent à l'exemple français, se tournent vers le Vieux Continent pour tenter de trouver des stratégies de contournement de la loi Comstock. Le militantisme de ces deux actrices clefs du mouvement pour le contrôle des naissances américain est fortement marqué par leur enfance et leur carrière professionnelle. Issues toutes deux de milieux ouvriers, elles sont membres du syndicat anarchiste l'IWW (International Workers of the World) et sont particulièrement sensibles à la misère des classes populaires qui se distinguent par des familles nombreuses. Leur formation d'infirmière et leur pratique dans les quartiers pauvres de New York (Le Lower East Side pour Goldman et Brooklyn pour Sanger) les mettent en contact direct avec de nombreuses mères désespérées par les naissances non désirées. De même, elles sont sensibles aux conséquences dramatiques de l'avortement sur la santé et la vie des femmes. Issue d'une famille de onze enfants, Sanger restera marquée par la mort précoce de sa mère, résultat de ses multiples grossesses. Elle sera encore plus affectée par la mort par avortement d'une jeune patiente, Sadies Sachs, qui lui avait demandé des conseils pour éviter de futures grossesses. Si Margaret Sanger est souvent présentée comme l'une des pionnières du mouvement pour le contrôle des naissances aux États-Unis et dans le monde, nous pouvons affirmer que son premier voyage européen et sa visite à Paris marqueront son action de manière définitive.

Des rencontres décisives en dehors des frontières nationales

- 22 Le mouvement français lancé par Paul Robin, dès la fin des années 1870, alors que vient d'être votée la loi Comstock, est la conséquence directe de sa rencontre avec les *leaders* malthusiens anglais¹³. En effet, après la Commune de 1870, Paul Robin s'exile à Londres où il côtoie les néo-malthusiens anglais, en particulier les frères Drysdale (Le Naour et Valenti 2002 : 39). Paul Robin participe à l'action menée par Annie Besant et Charles Bradlaugh (J. Humbert 1967 : 21). En 1877, ces deux derniers sont arrêtés et condamnés après la publication de l'ouvrage de Knowlton *The Fruits of Philosophy* pour « corruption des mœurs de la jeunesse ». Après appel, les deux accusés sont acquittés. Néanmoins, la médiatisation du procès a les effets inverses et transforme l'ouvrage en succès incontestable¹⁴. Les ventes de *Fruits of Philosophy* passent de 40 000 à 300 000 exemplaires entre la veille du procès et l'acquittement des deux protagonistes (Ronsin 1980 : 39)¹⁵. Dès son retour en France, Paul Robin exporte les stratégies d'action de ses homologues britanniques. Il ouvre un centre de consultation et vend des moyens contraceptifs importés de Grande-Bretagne. En France, le plan d'action principal des néo-malthusiens français est de s'attaquer au régime capitaliste en refusant d'enfanter de futurs prolétaires exploités par les bourgeois. Les néo-malthusiens français préconisent la guerre des ventres afin de ne plus fournir de la « chair à mitraille », slogan repris par l'ensemble des protagonistes français depuis Marie Huot dès 1892¹⁶. Ils dénoncent le décalage entre le discours théorique des natalistes et leur pratique personnelle. Eugène Humbert, qui a repris la direction du mouvement après la retraite de Paul Robin, insiste sur le caractère injuste des condamnations subies en ces termes :

Condamné durement à la prison et à l'amende pour avoir enseigné aux pauvres les pratiques de prudence procréatrice employées par les classes cultivées et aisées ; écrasé par un jugement de classe sans exemple, victime de l'hypocrisie régnante, j'ai eu la douleur de voir toute notre rédemptrice action étouffée par la réaction aveugle de notre bourgeoisie dirigeante. (E. Humbert, 15 juin 1925)

- 23 En 1900, Paul Robin organise le premier congrès néo-malthusien à Paris de manière secrète, alors que le gouvernement français interdit toute propagande anticonceptionnelle, alors assimilée à de la pornographie¹⁷. Chaque session du congrès est organisée dans un endroit différent et attire des personnalités telles que Charles Drysdale. Emma Goldman est alors à Paris pour un cycle de conférences organisé par les milieux anarchistes européens. Son intérêt pour la limitation des naissances l'amène à participer à la conférence néo-malthusienne. Dans sa biographie, Emma Goldman explique qu'elle admire l'audace des organisateurs. Ces derniers abordent la question de la limitation des naissances avec franchise et n'hésitent pas à présenter les diverses méthodes contraceptives au public. Elle comprend que l'accès à de tels moyens aurait sauvé certaines de ses anciennes patientes de l'East Side. Elle reconnaît que sa rencontre avec les militants français la pousse à lancer le mouvement aux États-Unis (Goldman 1931 : 199). Elle décide donc d'ajouter la question du contrôle des naissances à la liste des thèmes de ses tournées de conférences et introduit clandestinement des contraceptifs alors interdits aux États-Unis par la loi Comstock. Elle est arrêtée à plusieurs reprises pour avoir distribué illégalement de l'information contraceptive. Néanmoins, lorsque les États-Unis entrent en guerre, elle décide de renoncer à ses activités dans le domaine du contrôle des naissances et entame sa campagne antimilitariste en s'opposant fortement à la conscription. Le mensuel qu'elle édite depuis 1906, *Mother Earth*, est censuré car Emma

Goldman est reconnue coupable d'avoir violé l'*Espionage Act* de 1917, loi qui punit les ingérences à la politique étrangère¹⁸. Dans *Mother Earth*, Emma Goldman traitait également de l'émancipation des femmes, de la libération sexuelle et de la contraception.

- 24 Après le traumatisme de l'affaire Sachs, Margaret Sanger s'inspire de l'Europe pour lancer son mouvement. Elle ne cesse de circuler entre les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Hollande. Son action démarre ainsi hors des frontières nationales. Elle s'intéresse en particulier aux pratiques européennes qu'elle importera et adaptera aux États-Unis. Ses divers voyages européens alimentent sa pensée et façonnent son militantisme. Lors de son premier voyage en Europe en décembre 1913, elle visite Paris avec son mari et ses trois enfants en quête de littérature dans le domaine de la contraception et procédés anticonceptionnels. Elle visite plusieurs foyers français qui l'informent de l'importance de l'éducation sexuelle au sein des familles (Coigney 1969 : 64). L'Américaine est particulièrement impressionnée de voir combien les Françaises ont une bonne connaissance des procédés anticonceptionnels qui se transmettent de mère en fille. Il faut dire que la France est considérée comme pionnière en matière de pratique de la limitation des familles. L'ouvrage de l'Américain Robert Owen, *Moral Physiology* de 1831, mentionnait déjà l'avance des Français et affirmait qu'il n'y avait pas « de nation plus civilisée que la France » (Van de Valle et De Luca 2006 : 538)¹⁹. Lors de sa première visite à Paris, Margaret Sanger parle alors d'une véritable évolution sociale (1931 : 72). Tout comme Emma Goldman, elle est déterminée, dès son retour, à promouvoir les pratiques anticonceptionnelles aux États-Unis.
- 25 Lorsque Margaret Sanger revient de son premier séjour européen en décembre 1913, l'efficacité de la loi Comstock est réelle. Quelques mois auparavant, Anthony Comstock se vante d'avoir réussi à emprisonner ceux qu'il appelle les « immoraux » : « Sur cette période de 40 ans, j'ai envoyé en prison de quoi remplir un train de 61 wagons, avec 60 passagers dans 60 wagons, et le dernier wagon, presque plein. J'ai détruit 160 tonnes de littérature obscène » (cité Raible 1997 : 21)²⁰. À son retour d'Europe, Margaret Sanger visite de nombreuses bibliothèques nationales et constate, en effet, l'absence d'ouvrages et de documentation dans le domaine de l'éducation sexuelle, d'où sa décision de combler ce vide en publiant, dès mars 1914, *The Woman Rebel*, mensuel de huit pages, guide d'informations en matière de pratique du contrôle de la natalité, aussitôt censuré par l'administration postale pour obscénité. Pour échapper aux poursuites judiciaires, Margaret Sanger fuit en Europe. Elle y séjourne d'octobre 1914 à septembre 1915.
- 26 Avant même son exil, elle publie et met en circulation un pamphlet tiré à 100 000 exemplaires, *Family Limitation*²¹. Comme elle le signale dans l'introduction de son ouvrage, *Family Limitation* est une brochure informative dans laquelle elle a traduit ce qu'elle considère être les meilleurs procédés anticonceptionnels utilisés en France et en Hollande. Dans cette publication, l'influence française est évidente. Elle expliquera plus tard : « J'ai essayé d'apprendre tout ce que je pouvais en France et j'ai publié toutes les informations glanées dans un pamphlet *Family Limitation* » (Sanger 1952)²². De plus, elle y reprend la rhétorique anarcho-syndicaliste des néo-malthusiens européens. Elle accuse les États-Unis de mener une politique nataliste qui vise à envoyer des dizaines de milliers d'ouvriers, y compris des enfants, pour construire des chemins de fer et travailler dans les mines et les usines. Le contrôle des naissances est, pour elle, le meilleur rempart contre le militarisme des pays occidentaux (Connelly 2008 : 50). Le pamphlet *Family Limitation* de Margaret Sanger n'est autre qu'une critique frontale des choix politiques, économiques et idéologiques de l'époque. Son attaque est sans ambiguïté. Elle veut

imposer le mouvement naissant en tant que force contestatrice. Margaret Sanger affirme que le contrôle des naissances se doit d'être une arme aux mains de la classe ouvrière qui peut agir directement « en refusant de fournir à l'économie de marché des enfants à exploiter, en refusant de peupler la terre d'esclaves²³ ».

- 27 À la suite de la fuite de Margaret Sanger en Europe, William Sanger et Emma Goldman décident alors chacun séparément de reprendre le flambeau. Une série de procès médiatisés donne une nouvelle dimension au mouvement. La loi se tourne d'abord vers William Sanger, resté aux États-Unis²⁴. En 1915, William Sanger, après un procès très médiatisé, est condamné à trente jours de prison pour avoir distribué des exemplaires de *Family Limitation*. Goldman diffuse également le texte et le commente. Elle finit par être arrêtée en 1916. Son procès attire également un public nombreux. Dans son plaidoyer, Goldman affirme qu'elle s'était bornée à relayer aux classes défavorisées une information connue des milieux bourgeois. En somme, elle ne faisait qu'informer. Tout comme Sanger, l'influence des milieux anarchistes français marque sa pensée. Ses arguments en faveur de la limitation des naissances reposent certes sur la liberté de choix pour les femmes comme instrument d'émancipation, mais également sur le lourd fardeau imposé sur le travailleur dans ses luttes par la nécessité d'entretenir une nombreuse famille (Basch 2006 : 124). Goldman est alors condamnée à purger une peine de quinze jours de prison (Schneir 1992 : 308). Emma Goldman reconnaît que l'ouvrage de Margaret Sanger a eu le mérite de remettre la question à l'ordre du jour aux États-Unis « après plusieurs années de silence », imposées par la loi Comstock (Goldman 1931 : 398-399).
- 28 Entre-temps, Margaret Sanger, de retour aux États-Unis depuis septembre 1915 pour son propre procès, décide de plaider coupable. Elle est résolue à défier la justice américaine. Elle consacre toute son énergie à obtenir le soutien de l'opinion publique et finit par être acquittée. L'énorme médiatisation de son procès et de son acquittement en février 1916 renforcent son engagement. À l'inverse de son homologue Emma Goldman, le contrôle des naissances devient son combat exclusif, sa cause (Coigney 1969 : 61). Elle ouvre aussitôt sa première clinique à Brooklyn avec deux autres infirmières, sa sœur Ethel Byrne et Fania Miindell²⁵. Les trois femmes distribuent des tracts informatifs sur la contraception en anglais, yiddish et italien et forment les patientes aux techniques contraceptives disponibles. Parmi les patientes se trouve une policière dépêchée par la justice américaine et dès le lendemain, les trois femmes sont arrêtées, soit dix jours à peine après l'ouverture de la clinique. Elles sont condamnées à trente jours de prison. Ethel Byrne entame une grève de la faim (Chesler 1992). Quant à Margaret Sanger, elle ne se laisse pas intimider par les jugements et continue son action²⁶. Elle a l'audace de lancer la publication d'une nouvelle revue, *The Birth Control Review*²⁷. En 1920, elle publie *What Every Girl Should Know*. Dès les années 1920, elle comprend que pour sortir ses cliniques de la clandestinité, elle doit s'associer avec les médecins pour légitimer son mouvement aux États-Unis²⁸. En 1921, elle fonde la American Birth Control League. Cette même année est déjà tirée la dixième édition de *Family Limitation* (Jensen 1981 : 549). Le procès de Margaret Sanger connaît un certain retentissement. Il est retracé dans les biographies les mieux vendues des années 1930 (Lowe-Evans 1990 : 805).
- 29 Dans les deux pays, les militants accusent les lois répressives d'être de véritables lois de classe car elles ne frappent que les milieux populaires et non la bourgeoisie. Ils estiment qu'il serait suicidaire de laisser les pauvres éloignés du contrôle des naissances alors que la majorité des classes aisées y ont recours. La propagande néo-malthusienne veut

instruire les femmes du peuple et ainsi inciter les « prolétaires exploitées » à suivre l'exemple des bourgeoises²⁹.

- 30 En 1925, soit vingt-cinq ans après l'organisation du premier congrès néo-malthusien à Paris, Margaret Sanger organise la sixième conférence néo-malthusienne à New York. Gabriel Giroud répond à l'invitation de Sanger. Il traverse l'Atlantique pour participer au congrès et applaudit son homologue américaine pour son énergie déployée. Convaincu que les efforts de celle-ci seront récompensés, il est persuadé que le mouvement aux États-Unis aura des répercussions à l'international et que « l'Europe toute entière se verra dans l'obligation d'examiner la question de population et celle du *birth control* » (Hardy, 21 avril 1925). Il espère que l'action de Sanger aura des retombées en France et ailleurs et « que votre œuvre s'étende et gagne le monde ». Le mouvement pour le contrôle des naissances est un plan d'action universel qui est en marche et qu'on ne peut étouffer. Pourtant, quelques années plus tard, nous apprenons dans l'un des courriers de Jeanne Humbert à Sanger qu'aucun *leader* néo-malthusien n'a pu participer à la conférence néo-malthusienne organisée à Zurich en 1930 à cause des lois répressives qui ont réduit le mouvement au silence et à cause des condamnations qui ont épuisé ses réserves financières :

Hélas, nous sommes peu de militants de la maternité consciente, ici, et nous avons nous-mêmes été tellement écrasés par les années de prison endurées et les lourdes amendes que nous avons dû payer lors de l'application de cette ignoble loi du 31 juillet 1920 que nous ne pouvons guère faire les gros frais nécessités par des déplacements à l'étranger. (J. Humbert, 27 décembre 1931)

- 31 Les conférences internationales ne sont pas l'unique point de rencontre entre les principaux acteurs des mouvements. Margaret Sanger continue d'entretenir sa collaboration avec les Français à travers le Birth Control International Information Centre (BCIIC) dont elle est la présidente depuis 1930. Fondé en 1928 sous la direction de la suffragette britannique, Edith How-Martyn (1875-1954), le centre, dont le siège social est basé à Londres, a pour vocation de diffuser les connaissances sur le contrôle des naissances à travers la distribution de pamphlets, de brochures sur la contraception et l'organisation de conférences. Depuis la conférence néo-malthusienne de Zurich en 1930, ce centre se veut avoir une dimension internationale. Le BCIIC a des antennes dans de nombreuses villes à l'étranger (Berlin, Genève, New York, Shanghai, Tokyo, Paris et Cannes). Les correspondantes de l'antenne parisienne tissent des liens avec les néo-malthusiens français, mais aussi avec les décideurs comme nous le verrons. En fait, les collaboratrices de l'antenne parisienne opèrent un véritable travail de veille et de *lobbying* en France qui permet à Margaret Sanger de continuer de collaborer avec les militants du mouvement français.
- 32 Enfin, les alliances entre les mouvements français et américains se consolident aussi grâce aux activités menées dans des organisations internationales telles que la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle. Fondée en 1928, cette organisation aspire à conférer une légitimité scientifique au contrôle des naissances. Elle prône l'éducation sexuelle, la reconnaissance de la protection de la maternité. Margaret Sanger, Gabriel Giroud et Eugène Humbert sont des militants actifs de la Ligue (Cova 2011 : 156). Toutes ces diverses initiatives montrent que le contact n'a jamais été coupé entre les protagonistes des mouvements français et américain. Il est clair que les lois répressives ont contribué à multiplier les espaces de rencontre entre les militants des deux pays.

Une solidarité indéfectible et des transferts réciproques

33 De nombreux courriers témoignent de l'esprit de solidarité qui rassemble les partisans du contrôle des naissances des deux côtés de l'Atlantique. En France, après le vote de la loi en 1920, aucune indulgence n'est plus à attendre. Eugène Humbert est condamné à plusieurs peines de prison³⁰. Dès mars 1921, les locaux de *Génération consciente*, revue qu'il lance en 1914, sont perquisitionnés. Accusé d'avoir enlevé des bataillons à la France, Eugène Humbert reçoit la peine maximale de cinq ans de prison (Guerrand 1971 : 86). La rhétorique employée par les principaux militants du mouvement néo-malthusien met en évidence la teneur et la sévérité des lois répressives françaises. Gabriel Giroud explique que le mouvement connaît « la plus acharnée des réactions » (Hardy, 19 octobre 1921). Il affirme que les néo-malthusiens sont « jugulés » par la loi, mais il n'est guère convaincu que ces lois auront un effet sur les Français (Hardy, 16 octobre 1923). Quant à Eugène Humbert, il estime que la loi scélérate est « digne de l'époque de la très sainte Inquisition » (E. Humbert, 15 juin 1925). En 1931, alors qu'Eugène Humbert tente de relancer le mouvement, celui-ci ne semble guère optimiste quant à l'avenir du mouvement. En effet, un des courriers qu'il adresse à Margaret Sanger résume très bien l'impact des lois de 1920 sur le mouvement en France après quelques années de mise en application :

Les années de prison que ma femme et moi avons accomplies pour les idées néo-malthusiennes, les lourdes amendes que nous avons dû payer – et malgré votre générosité que nous n'oublierons jamais – nous avons été ruinés. Dans les circonstances présentes, le relèvement est difficile, sinon impossible. (E. Humbert, 28 septembre 1931)

34 Les correspondantes de l'antenne parisienne du BCIIC nous offrent le même regard sur la sévérité des lois répressives françaises. Le vocabulaire qu'elles utilisent n'est guère moins alarmant et confirme les craintes évoquées par Eugène Humbert. Plusieurs de leurs courriers font référence au lexique de la crainte, du danger, voire de la terreur. Les correspondantes mentionnent à quel point la vague croissante de peur empêche les néo-malthusiens français de mener toute réflexion constructive autour de la question du contrôle des naissances (Green, 11 février 1928). Lorsque Edith Rowe-Martin fait un bilan sur le cas français, elle confirme le discours obsessionnel et moralisateur des divers membres de la classe dirigeante française sur le devoir patriotique des Françaises et Français (Rowe-Martin, 13-19 juin 1926). Elle insiste également sur le poids de la profession médicale qui continue de promouvoir l'abstinence et de préconiser les familles nombreuses. Tous les courriers convergent pour confirmer que la sévérité des lois répressives françaises est telle que tout travail de propagande sur le terrain est irréalisable. La traduction des ouvrages de Sanger n'est même pas envisageable (Green, 13 janvier 1928). La tentative d'organisation d'une visite de Margaret Sanger à la Cour de cassation, afin que cette dernière présente ses arguments en faveur du contrôle des naissances, échoue tant aucun politique ou juriste n'ose affronter les forces réactionnaires. Susan Green, l'une des principales correspondantes à Paris, évoque une situation désespérante en France³¹. Il est vrai qu'en dix ans, la loi scélérate de 1920 permet l'inculpation de 666 personnes (Thébaud 1986 : 18).

35 La légitime inquiétude de Gabriel Giroud le pousse à prendre contact avec Margaret Sanger un peu plus d'un an après l'adoption de la loi du 31 juillet 1920. À l'évidence, les néo-malthusiens français se tournent vers leur homologue américaine en quête de

soutien pour faire face aux lois répressives qui étouffent leur mouvement. Elle prend l'initiative de soutenir la résistance des néo-malthusiens français pour tenter de sauver ses homologues du « martyr » qu'ils subissent (E. Humbert, 29 décembre 1926). C'est alors un véritable travail de coopération qui se met en place.

- 36 Parmi les principales initiatives lancées par Margaret Sanger, les divers appels à contribution à ses lecteurs de la *Birth Control Review* sous forme de fond (le Humbert Case Fund) aident les Humbert à payer leurs amendes et à les sauver de la tourmente. Le fait qu'un des lecteurs de la *Birth Control Review* réponde à l'appel en disant que, « ces gens ne devraient pas souffrir plus longtemps », montre que Margaret Sanger est plus que solidaire avec ses homologues français dans les articles qu'elle rédige (Thomson, 18 mai 1925)³². Certains courriers confirment que les fonds collectés aux États-Unis ont permis la libération des Humbert, leur ont permis de payer leurs amendes et même de recouvrer leur liberté : « Je suis aussi ravie que la somme collectée ici grâce à nos amis de la *Birth Control Review* ait contribué à obtenir leur liberté³³ » (Sanger, 8 juin 1925). Eugène Humbert reconnaît à plusieurs reprises la « généreuse et fraternelle amabilité » de Margaret Sanger (E. Humbert, 6 octobre 1925).
- 37 Ce soutien hors frontière pousse le mouvement français à se redresser ou tout au moins l'empêche de sombrer. Eugène Humbert reconnaît que l'aide financière apportée par Margaret Sanger lui a permis de résister contre la sévérité de la loi³⁴. Nous ne pouvons déterminer à quel point le soutien financier apporté par Margaret Sanger a aidé les Humbert à poursuivre l'œuvre de Paul Robin lorsqu'ils parviennent à redonner un second souffle au mouvement en 1931 avec le lancement de *La Grande Réforme* à laquelle Margaret Sanger s'abonnera. Toujours est-il que nous avons la preuve qu'une véritable chaîne de solidarité s'est créée aux États-Unis pour venir à la rescousse du couple Humbert.
- 38 Par ailleurs, les mouvements s'alimentent mutuellement par le biais des publications qui continuent de circuler entre les deux pays. Les abonnements aux revues et mensuels des deux côtés de l'Atlantique diffusent ainsi les théories et pratiques anti-conceptuelles qui continuent à se développer en France et aux États-Unis malgré les entraves. L'échange de publications et de correspondances vise à promouvoir chacun des mouvements nationaux en dehors des frontières. Les extraits de courriers reprenant les développements nationaux servent de matériau à des comptes rendus reproduits sous forme d'articles traduits dans les revues outre-Atlantique. Margaret Sanger utilise les informations transmises par les militants français dans la *Birth Control Review* pour informer les Américains des entraves mises aux activités du mouvement français, informations qu'elle reçoit également de ses correspondantes à Paris, tout comme Eugène Humbert publie les articles et comptes rendus que Margaret Sanger lui envoie dans *La Grande Réforme*. Eugène Humbert déplore d'ailleurs que les amendes répétitives l'aient contraint à revoir certaines contraintes éditoriales. Il est obligé de diminuer le format de *La Grande Réforme* et d'en limiter son contenu (E. Humbert, 28 septembre 1931).
- 39 Citons deux exemples révélateurs de la littérature souterraine qui circule entre les *leaders* des deux mouvements. À la demande de Sanger, Gabriel Giroud lui envoie plusieurs brochures qu'elle compte utiliser et distribuer lors d'une conférence qu'elle organisera à Chicago (Sanger, 5 octobre 1923). Néanmoins, ces brochures ne seront jamais réceptionnées par Sanger. Une note en bas de page dans un des courriers que cette dernière adresse à George Hardy nous signale que les colis ont été bloqués par la douane après avoir été déclarés « obscènes », preuve qu'aux États-Unis les actions de Margaret Sanger continuent d'être contrôlées. Eugène Humbert utilise aussi les informations

envoyées par Sanger dans *La Grande Réforme* pour informer les Français des entraves que cette dernière rencontre aux États-Unis. Ainsi Sanger lui explique-t-il qu'au début des années 1930, l'Église catholique devient son principal adversaire et bloque toutes ses tentatives d'abrogation de la loi Comstock auprès du Congrès. Margaret Sanger craint que la législation ne se durcisse davantage à cause des efforts menés par le lobby catholique très efficace au Congrès (Sanger, 6 mai 1935). En fait, nombreux sont les soutiens des militants français envers l'action de Sanger car ces derniers l'encouragent de manière régulière pour son « apostolat » et la considèrent dorénavant comme le modèle à suivre (E. Humbert, 7 juillet 1931). Les Français se nourrissent des idées de Margaret Sanger à travers les actions qu'elle mène et dont ils ont connaissance grâce à la *Birth Control Review* qu'ils reçoivent. En 1932, Jeanne Humbert confirme qu'elle a bien reçu le livre important de Sanger et qu'elle compte faire un compte rendu de l'ouvrage dans *La Grande Réforme* (J. Humbert, 27 décembre 1931)³⁵. Les néo-malthusiens français popularisent donc également les idées de Margaret Sanger sur le territoire français.

- 40 D'autres exemples sont significatifs du militantisme transnational de Sanger. Elle n'hésite pas à mettre en relation des médecins américains en visite à Paris avec les néo-malthusiens français afin que ceux-ci puissent échanger autour de la question de la recherche dans le domaine de la contraception. Elle met aussi Eugène Humbert en contact avec des néo-malthusiens d'Amérique du Sud et lui conseille de le leur fournir des exemplaires de *La Grande Réforme* (Sanger, 18 septembre 1938). Les idées du mouvement néo-malthusien français s'exportent donc, et inspirent le discours de Margaret Sanger. Cette dernière sait que la lutte pour le contrôle des naissances ne peut être gagnée que par une coopération supranationale. Lorsqu'Eugène Humbert dit à Margaret Sanger qu'il serait « très heureux que vous voulussiez bien signaler à nos amis d'Amérique les grands efforts que nous faisons en fraternité avec les vôtres », nous comprenons que les correspondances entre les principaux *leaders* ne sont que des prétextes pour enrichir le travail collaboratif pour une lutte universelle (E. Humbert, 4 septembre 1931). L'internationalisation du mouvement constitue l'une des stratégies de contournement des lois répressives. Si les néo-malthusiens français considèrent que la collaboration avec Sanger est vitale pour la survie de leur mouvement, le soutien des Français l'est tout autant pour Margaret Sanger qui veut drainer de nouvelles sources pour légitimer sa cause au niveau international. Dans les deux pays, les militants comprennent que seul un mouvement transnational peut parvenir à contrecarrer les lois répressives.
- 41 Enfin, les correspondances entre Margaret Sanger et ses correspondantes à Paris mettent en exergue un travail intensif de *lobbying* sur le territoire français et nous démontrent que l'Américaine cherche non seulement à « éveiller » les Français à la question démographique, mais également à abroger les lois répressives depuis les États-Unis (Green, 31 décembre 1927). Les courriers avec ses correspondantes nous apprennent que ces dernières ont tissé des liens avec la plupart des décideurs en France (juristes, médecins, économistes). Elles s'informent des débats parlementaires, rencontrent des démographes pour les sensibiliser aux questions de surpopulation dans le monde. Margaret Sanger tente d'agir sur le mouvement français depuis les États-Unis. Son action au-delà des frontières cherche à élargir son réseau d'influence dans le but de défendre une cause universelle et d'accroître sa propre légitimité au niveau international. Elle y parviendra lorsqu'elle transformera l'American Birth Control League en Planned Parenthood of America en 1942 pour l'étendre à l'international avec le lancement de L'International Planned Parenthood Federation en 1952, et qui compte à ce jour

172 antennes dans le monde. À l'inverse en France, l'entre-deux-guerres marque l'apogée de la puissance des natalistes qui parviennent à étouffer le mouvement néo-malthusien français avec l'adoption en 1939 du Code de la famille. Les lois répressives ont rendu le relèvement impossible, tel que le redoutait Eugène Humbert.

Conclusion

- 42 Dès la fin du XIX^e siècle, le discours des militantes et militants du mouvement pour le contrôle des naissances a un impact significatif sur les comportements reproductifs des individus aux États-Unis et en France. La libre maternité des femmes devient un enjeu politique majeur. Pour freiner et condamner un mouvement qui transforme ses idées en programme d'action, les deux pays sont amenés à légiférer. Aux États-Unis, la loi Comstock votée en 1873 est le résultat de la croisade efficace menée par les moralistes américains obsédés par la préservation d'une Amérique puritaine et de ses origines anglo-saxonnes. En France, les lois de 1920 et 1923 marquent la victoire des natalistes sur les néo-malthusiens au terme d'un combat entamé depuis les années 1870. Elles sont le résultat du *lobbying* des natalistes qui saisissent le traumatisme de la Première Guerre mondiale pour imposer leur vision et asseoir leur pouvoir d'autant plus que le mouvement néo-malthusien français est intrinsèquement lié à la contestation des structures sociales.
- 43 Les correspondances entre Margaret Sanger et les principaux *leaders* du mouvement néo-malthusiens français débutent en 1921, soit un an après la première loi répressive votée en France et se poursuivent jusqu'en 1938, juste avant la fin de la seconde période du mouvement néo-malthusien français. Ces seules dates valident l'hypothèse que les lois répressives ont véritablement contribué à un rapprochement entre les militantes et militants des deux pays. Force est de constater que les lois répressives en France et aux États-Unis ont donné naissance à une multiplication d'échanges, renforcé la conviction et l'engagement des militants, créé une solidarité transnationale. L'analyse des courriers nous a permis de montrer que les mouvements néo-malthusiens français et américain n'œuvrent pas isolément et que leurs développements respectifs ne sont pas le seul résultat d'unique stratégies nationales, mais d'un ensemble d'histoires croisées. Cette mise en réseau a constitué une stratégie de contournement et de transgression de l'autorité étatique en France et aux États-Unis.
- 44 En France, les lois répressives progressent sous Vichy et le poids des natalistes persiste après la Libération. Il faut attendre la fin des années 1950 pour que le débat du contrôle des naissances soit à nouveau relancé. En 1956, le médecin Marie Lagroua Weill-Hallé, dans sa lutte pour la légalisation de la contraception, crée l'association « Maternité heureuse » qui deviendra le Mouvement français pour le planning familial en 1960. Cette entreprise est le résultat de ses voyages aux États-Unis et de ses échanges avec Margaret Sanger. Plus de cinquante ans après la première mise en réseau, le transfert international de l'action finit par légitimer une revendication devenue taboue en France depuis l'adoption des lois répressives de 1920.

BIBLIOGRAPHIE

Accampo, Elinor Ann, 2006, *Blessed Motherhood, Bitter Fruit: Nelly Roussel and the Politics of Female Pain in Third Republic France*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

Baby, Sophie et Zancarini-Fournel, Michelle, 2010, « Histoires croisées, réflexions sur la comparaison internationale en histoire », *Les Cahiers Irice*, n° 5, p. 5-7, [En ligne], www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2010-1-page-5.htm, consulté le 10 avril 2015. DOI : 10.3917/lci.005.0005

Basch, Françoise, 2006, « Natalité et idéologie aux États-Unis et en Grande-Bretagne aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Tumultes*, n° 26, p. 115-128, [En ligne], www.cairn.info/revue-tumultes-2006-1-page-115.htm, consulté le 10 avril 2015. DOI : 10.3917/tumu.026.0115

Chesler, Ellen, 1992, *Woman of Valor, Margaret Chesler and the Birth Control Movement in America*, New York, Simon and Schuster.

Coigney, Virginia, 1969, *Margaret Sanger, Rebel With a Cause*, New York, Doubleday & Company Inc.

Connelly, Matthew, 2008, *Fatal Misconception, The Struggle to Control World Population*, Cambridge, MA, The Belknap Press of Harvard University Press.

Cova, Anne, 2011, *Féminismes et néo-malthusianismes sous la III^e République : « La liberté de la maternité »*, Paris, L'Harmattan.

Craig, John M., 1995, « "The Sex Side of Life": The Obscenity Case of Mary Ware Dennett », *Frontiers: A Journal of Women Studies*, vol. 15, n° 3, p. 145-166.

Demeulenaere-Douyère, Christiane, 1994, *Paul Robin (1837-1912). Un militant de la liberté et du bonheur*, Paris, Publisud.

Goldman, Emma, 1931, *Living My Life*, The Anarchist Library, [En ligne], <http://theanarchistlibrary.org/library/emma-goldman-living-my-life.pdf>, consulté le 10 février 2014.

Green, Nancy L., 2002, « Religion et ethnicité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* n° 1/2002 (57^e année), p. 127-144, [En ligne], www.cairn.info/revue-Annales-2002-1-page-127.htm, consulté le 10 avril 2015.

Guerrand, Roger-Henri, 1971, *La Libre Maternité, 1896-1969*, Paris, Casterman.

Humbert, Jeanne, 1967, *Une grande figure, Paul Robin (1837-1912)*, Paris, La Ruche Ouvrière.

Jensen, Joan, 1981, « The Evolution of Margaret Sanger's Family Limitation Pamphlet, 1914-1921 », *Signs*, vol. 6, n° 3, p. 548-567.

Le Naour, Jean-Yves et Valenti, Catherine, 2002, *Histoire de l'avortement, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil.

Lowe-Evans, Mary, 1990, « "The Commonest of All Cases": Birth Control on Trial in the "Wake" », *James Joyce Quarterly*, vol. 27, n° 4, p. 803-814.

Maignien, Claude et Sowerwine, Charles, 1992, *Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique*, Paris, Les éditions ouvrières.

Merchant, Jennifer, 2005, *Procréation et politique aux États-Unis (1965-2005)*, Paris, Belin.

Pavard, Bibia, Rochefort, Florence et Zancarini-Fournel, Michelle, 2012, *Les Événements fondateurs, les lois Viel, Contraception 1974, IVG 1975*, Paris, Armand Colin.

- Pelletier, Madeleine, 1913, « Le droit à l'avortement », dans *L'Éducation sexuelle des filles*, 1978, Paris, Syros (avec préface, notes et commentaires de Claude Maignien).
- Raible, Rebecca E., 1997, *Conquering Comstock Law: the Combined Efforts of Mary Ware Dennett and Margaret Sanger*, Mémoire de Master, Sarah Lawrence College.
- Robin, Paul, [1906] 1981, « Libre amour, libre maternité », dans *L'Émancipation féminine par des militantes FA* (Fédérations Anarchistes), Paris, Groupe de Fresnes-Antony de la Fédération Anarchiste.
- Ronsin, Francis, 1980, *La Grève des ventres : propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Aubier Montaigne.
- Royot, Daniel, 2010, *Dictionnaire des États-Unis*, Paris, Larousse.
- Sanger, Margaret, 1931, *My Fight for Birth Control*, New York, Farrar and Rinehart.
- Sanger, Margaret, 1952, « Early Years of Margaret Sanger's Work in the Birth Control Movement », [En ligne], <https://www.nyu.edu/projects/sanger/webedition/app/documents/show.php?sangerDoc=101826.xml>, consulté le 4 mars 2014.
- Schneir, Miriam, 1992, *Feminism: The Essential Historical Writings*, New York, Vintage Books.
- Thébaud, Françoise, 1986, *Quand nos grands-mères donnaient la vie : la maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Van De Walle, Étienne et De Luca, Virginie, 2006, « Birth Prevention in the American and French Fertility Transitions: Contrasts in Knowledge and Practice », *Population and Development Review*, vol. 32, n° 3, p. 529-556.
- Werner, Michael et Zimmermann, Bénédicte, 2004, *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil.

Corpus : sources primaires, Correspondances Margaret Sanger, Archives Margaret Sanger, New York.

- Courrier de George Hardy à Margaret Sanger, 19 octobre 1921, L013:0242.
- Courrier de Margaret Sanger à George Hardy, 5 octobre 1923, L013:245.
- Courrier de George Hardy à Margaret Sanger, 16 octobre 1923, C02:813.
- Courrier de George Hardy à Margaret Sanger, 21 avril 1925, L013:261.
- Courrier de R. Thompson à Margaret Sanger, 18 mai 1925, L013:26.
- Courrier de Margaret Sanger au docteur William J. Robinson, 8 juin 1925, L13:270.
- Courrier d'Eugène Humbert à Margaret Sanger, 15 juin 1925, L013:0271.
- Courrier d'Eugène Humbert à Margaret Sanger, 6 octobre 1925, L13:275.
- Courrier d'Eugène Humbert à Margaret Sanger, 29 décembre 1926, L013: 0274.
- Courrier de Susan Green à Margaret Sanger, 31 décembre 1927, L13:312.
- Courrier de Susan Green à Margaret Sanger, 13 janvier 1928, L13:316.
- Courrier de Susan Green à Margaret Sanger, 11 février 1928, L13:319.
- Bilan d'Edith Rowe-Martin à Margaret Sanger, 13-19 juin 1926, L013:0289.
- Courrier de George Hardy à Margaret Sanger, 12 mai 1929, L13:322.

Courrier d'Eugène Humbert à Margaret Sanger, 4 septembre 1931, L013:346.

Courrier d'Eugène Humbert à Margaret Sanger, 28 septembre 1931, L0013:350.

Courrier de Jeanne Humbert à Margaret Sanger, 27 décembre 1931, L013:364.

Courrier de Margaret Sanger à Susan Green, 6 mai 1935, L013:464.

Courrier de Margaret Sanger à Eugène Humbert, 18 septembre 1938, L013:482.

NOTES

1. Dans ses correspondances avec Margaret Sanger, Gabriel Giroud utilise le pseudonyme de George Hardy. Il publie sous ce pseudonyme depuis le vote des lois répressives.
2. Signalons que la Grande-Bretagne est précurseur en matière de littérature néo-malthusienne. L'ouvrage *Illustrations and Proofs of the Principle of Population* publié en 1822 par le Britannique Francis Place (1771-1854) est l'un des premiers plaidoyers néo-malthusiens. Parmi les auteurs britanniques, citons également Richard Carlile (1790-1843), Alice Drysdale Vickery (1845-1929) et son fils Charles Vickery Drysdale (1874-1968), Havelock Ellis (1859-1939), Edward Carpenter (1844-1929).
3. La brochure *Moral Physiology* de Robert Dale Owen est rééditée en Angleterre en 1832. Lorsqu'il décède en 1877, ce sont 75 000 exemplaires qui ont été vendus en Angleterre et aux États-Unis.
4. Thomas Robert Malthus (1766-1834) a montré, dans son célèbre *Essai sur le principe de population* (1789), que la population tend à s'accroître selon une progression géométrique, alors que les subsistances augmentent selon une progression arithmétique, donc moins rapide. L'idée était que la croissance de la population ne contribuait guère à une plus grande prospérité parce qu'elle exerçait une pression trop importante sur l'offre limitée des ressources. Il estimait que le seul remède à cette progression à deux vitesses, génératrice de pauvreté, était la limitation de la surpopulation. Pasteur puritain, il préconisait l'abstinence et/ou les mariages plus tardifs.
5. Knowlton (1800-1850) est médecin à Boston. Il publie la première édition de son ouvrage sous la signature de « par un docteur ». La huitième édition de l'ouvrage est publiée en 1877.
6. On compte un avortement pour cinq grossesses en ce milieu du XIX^e siècle. Signalons que les premières lois criminalisant l'avortement sont votées à partir des années 1920.
7. Marie Huot, femme de lettres et journaliste, organise la première conférence publique sur la limitation des naissances en 1892. Nelly Roussel, après une première grossesse difficile, s'engage dans le mouvement et devient l'une des infatigables conférencières du mouvement néo-malthusien français. Elle donnera 236 discours entre 1901 et 1921. Madeleine Pelletier, première femme médecin diplômée en psychiatrie en France, est sensible aux conséquences désastreuses de l'avortement clandestin sur les femmes. Elle publie *L'Émancipation sexuelle des femmes* en 1911. Elle sera condamnée en 1930 pour avoir pratiqué des avortements.
8. Paul Robin est un militant révolutionnaire. Lié à Bakounine et à Marx, il avait siégé au conseil de la Première Internationale. Il est également célèbre suite aux scandales provoqués par ses essais d'éducation libertaire dans le premier internat mixte en France : l'orphelinat de Cempuis.
9. Seuls les préservatifs, jugés indispensables dans la lutte antivénéérienne, sont autorisés.
10. En France, pour les néo-malthusiens, l'alliance avec les féministes est essentielle. Néanmoins, ils utilisent la question du droit des femmes à des fins plus subversives, principalement dans le but de saper le pouvoir bourgeois. Ces idées sont développées en détail dans l'ouvrage d'Anne Cova, *Féminismes et néo-malthusianismes sous la III^e République : « La liberté de la maternité »* (2011).
11. Nelly Roussel reprend les mêmes termes lors d'un meeting de protestation contre la célébration du centenaire du Code civil, le 24 octobre 1904.

12. Le texte en anglais est : « If it was a crime to work for healthy motherhood and happy child-life, I was proud to be considered a criminal » (Goldman 1931 : 411).

13. Il est alors professeur de l'académie militaire et enseigne les mathématiques (de 1870 à 1876). C'est à cette date que commence son engagement néo-malthusien. Dès 1878, il résume et traduit les idées de George Drysdale dans un feuillet de quatre pages, *La Question sexuelle*.

14. Le procès de Besant et de Bradlaugh marque le lancement du mouvement néo-malthusien en Europe. Un an après leur acquittement, la première ligue néo-malthusienne est fondée en 1877 en Angleterre sous la conduite des frères Drysdale : Charles Drysdale (1829-1907) et George Drysdale (1824-1904). Paul Robin sera le vice-président de la première ligue néo-malthusienne internationale. En Europe, les fondations de ligues néo-malthusiennes se succèdent : Hollande (1881), Allemagne (1893), France (1896) et Belgique (1905).

15. D'autres références mentionnent qu'à la suite de la médiatisation du procès, les ventes de l'ouvrage sont passées de 700 à 125 000 exemplaires par an. Certaines sources parlent d'un ouvrage devenu *bestseller* du jour au lendemain.

16. Marie Huot (1846-1930) utilise ce concept lors de la première conférence sur les droits des femmes à la libre maternité en France en 1892.

17. La conférence de Paris marque le lancement du mouvement néo-malthusien au niveau international. Plusieurs autres conférences internationales auront lieu à Liège en 1905, La Haye en 1910, Dresde en 1911, Londres en 1922, New York en 1925, Genève en 1927 et Zurich en 1930.

18. Emma Goldman est alors considérée comme l'une des femmes les plus dangereuses d'Amérique par J. Edgar Hoover. Après deux ans d'emprisonnement, elle est expulsée vers la Russie en 1919 et elle est déchue de la nationalité américaine.

19. Le texte anglais est : « no more civilized nation than the French ».

20. Le texte anglais est : « In the forty-one years I have been here I have convicted enough to fill a passenger train of sixty-one coaches, sixty coaches containing sixty passengers and the sixty-first almost full. I have destroyed 160 tons of obscene literature. »

21. En tout et pour tout, la brochure *Family Limitation* sera publiée en deux millions d'exemplaires et a été traduite dans quarante-cinq langues.

22. Dans « Early Years of Margaret Sanger's Work in the Birth Control Movement (1952) », le texte anglais est le suivant : « I learned all I possibly could in France, and later published this information in a pamphlet called "Family Limitation". »

23. Dans l'introduction de *Family Limitation*, le texte en anglais est : « refusing to supply the market with children to be exploited, by refusing to populate the earth with slaves » (<http://www.gutenberg.org/files/31790/31790-h/31790-h.htm>).

24. Ils sont alors séparés. William Sanger avait décidé d'assurer sa propre défense.

25. Nombreux sont les articles qui mentionnent qu'à l'ouverture de la clinique, les femmes faisaient la queue dans la rue.

26. Signalons rapidement la contribution de Mary Ware Dennett (1872-1947), cette dernière n'ayant œuvré qu'à l'échelle nationale. Figure oubliée du mouvement pour le contrôle des naissances, elle ose également défier la loi Comstock avec la publication, en 1915, de son pamphlet *The Sex Side of Life*. Cet ouvrage de vingt-quatre pages, qui insiste sur la responsabilité individuelle en matière d'éducation sexuelle, rencontre un vif succès. En 1922, Mary Ware Dennett est également frappée par la loi Comstock et l'administration postale lui ordonne de mettre fin à la distribution du pamphlet. La médiatisation de ses procès lui procure un soutien indéniable de l'opinion publique et elle finit par être acquittée.

27. Le premier numéro, en février 1917, porte le titre provocateur de « Shall we Break this Law? ». La revue sera publiée jusqu'en 1940.

28. C'est à son retour de Hollande que Margaret Sanger comprend que le mouvement est voué à l'échec si elle n'obtient pas le soutien des médecins. Elle avait également visité les cliniques en Angleterre avec son ami, l'Anglais Havelock Ellis, auteur de l'ouvrage *Psychology of Sex*, ouvrage

publié en sept volumes. Havelock Ellis est l'un des fondateurs de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle (1928).

29. Signalons à ce propos que néo-malthusiens français et américains ont souvent recours au discours eugéniste, en particulier lorsqu'ils préconisent le contrôle de la natalité pour éviter la « naissance des dégénérés ».

30. Comme son époux, Jeanne Humbert est également condamnée à plusieurs peines de prison. Elle poursuivra néanmoins un cycle d'une centaine de conférences en faveur du contrôle des naissances dans les années 1930.

31. En mai 2011, lors d'un entretien, Esther Katz, éditrice et directrice du projet *Margaret Sanger Papers* à la New York University Library, a expliqué que Sanger avait renoncé à se rendre en France après les années 1920 car ses correspondantes lui avaient fait comprendre qu'elle n'avait aucune chance d'obtenir l'abrogation des lois scélérates. Elle avait préféré alors mobiliser son énergie sur les pays asiatiques.

32. « These people should not suffer longer... ».

33. « I am also happy that the sum which was raised here through friends of Birth Control helped towards gaining that freedom » (Courrier de Margaret Sanger au Docteur Robinson – un de ses correspondants à Paris).

34. Nous n'avons pas eu accès à la version française du courrier, mais à la version traduite. Voici les termes utilisés : « A law which has proven very severe and which thanks to your generosity, I have been able to mitigate to some extent. »

35. Étant donné la date du courrier, nous supposons que l'ouvrage en question est *My Fight for Birth Control*, New York, Farrar & Reinhart, 1931.

RÉSUMÉS

Cet article analyse l'évolution du mouvement pour le contrôle des naissances après l'adoption de lois répressives, votées en 1873 aux États-Unis et en 1920 en France. Les échanges épistolaires entre Margaret Sanger et les principaux militants néo-malthusiens français, Paul Robin, Eugène Humbert et Gabriel Giroud jettent un nouveau regard sur la teneur des lois répressives dans les deux pays. Ils démontrent que loin d'enrayer le développement des théories et pratiques du mouvement, ces lois donnent lieu à une multiplication de rencontres formelles et clandestines au niveau international. S'appuyant sur la méthode de la comparaison et de l'histoire croisée, l'article montre que les rapprochements et interactions entre les militants des deux pays s'avèrent être des stratégies de contournement et de transgression de l'autorité étatique.

This article analyzes the evolution of the birth control movement after repressive laws were adopted in 1873 in the United States and in 1920 in France. The analysis of the correspondence between Margaret Sanger and the key French Neo-Malthusian leaders, Paul Robin, Eugène Humbert, and Gabriel Giroud sheds new light on the impact of such prohibiting legislation. Their letters show that, far from impeding the development of the birth control movement theories and practices, these laws increased formal and underground interactions between the militant leaders of both countries. Using the methodology of comparison and entangled history, the aim of the article is to demonstrate that such gatherings and networking proved to be strategies to bypass and infringe the repressive laws.

INDEX

Keywords : birth-control movement, neo-Malthusians, France/United States, Margaret Sanger, Eugène Humbert, Entangled history

Mots-clés : mouvement pour le contrôle des naissances, néo-malthusianisme, France, États-Unis, Margaret Sanger, Eugène Humbert, histoire croisée

AUTEUR

FATMA RAMDANI

Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, Pléiade (EA 7338)